



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 12 décembre 2024

Présent-es : Axelle CHARVOZ ; Denis CROS ; Fanny CIUFO ; Claude DE VULPIAN ; Laurence DUFLOS (coprésidente) ; Agnès FRANCONIE ; Stéphan GRÖGLER ; Phillipe LANTA ; Le Petit Dakar ; Anne MALAVIEILLE ; Michèle SIVIGNON ; Yoan THOMAS ; Timothy TICEHURST ; Françoise VAUCHÉ (coprésidente) ; Sami YAKHLEF ; Roger YOBA ; Liliane ZYBERSTEIN.

Excusé-es : Xavier BALLERY (équipe d'animation) ; Benoit FOURNIER ; Jean TARRISSE ;

Auditeurs libres : Aurélien VERON ; Raphaëlle Zubka.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

Un hommage à Hélène de Barmon, ancienne conseillère et coprésidente du Conseil de quartier Louvre-Opéra, est réalisé en début de séance. Deux photos sont présentées dans la présentation [à la page 4.](#)

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions précédemment posées

1. Suite aux divers compléments de réponses rapportées lors des plénières du 19 septembre et du 7 novembre portant sur le signalement au 47 rue des Francs Bourgeois d'un immeuble HLM géré par I3F, le conseiller précise qu'il est toujours d'actualité. Il signale que des morceaux de l'immeuble sont encore tombés (au niveau de la corniche) côté rue des Hospitalières St-Gervais et rue du Marché des Blancs Manteaux. Il rapporte également que les morceaux manquants n'ont pas été remplacés sur la bâtisse permettant d'éviter d'autres écoulements liés à la fragilité à cet endroit.

La Mairie de Paris Centre a relancé le bailleur (I3F). Celui-ci a recontacté l'entreprise qui est intervenue en octobre dernier pour qu'elle repasse. Le bailleur a informé être toujours en attente de son rapport. Son service technique va lancer des études pour la rénovation de la façade mais le temps des études et de l'appel d'offres, les travaux ne pourront pas se faire avant 2026.

2. Suite à la réponse apportée, lors de la plénière de novembre, portant sur le signalement au 13 bis rue de Thorigny de 4 personnes vivant à la rue et troublant fortement la tranquillité du quartier, un Conseiller a signalé que ces personnes sont toujours présentes et qu'elles arrivent vers 22h30 et repartent vers 7h du matin.

La Mairie de Paris Centre tient à informer le Conseil de quartier que le signalement a été remonté aux services compétents pour traitement, tant du côté des services sociaux que de la police. Elle est pleinement consciente des enjeux liés à l'hébergement d'urgence, qui relève, il faut le rappeler, de la compétence de l'État. À ce titre, la Mairie interpelle régulièrement les autorités compétentes afin de solliciter des solutions d'hébergement adaptées aux personnes en situation de rue. La Mairie de Paris Centre comprend également l'importance de la dimension sociale de cette situation et travaille activement à la mise en place de solutions durables. Dans ce cadre, elle mobilise les services de la Ville de Paris, notamment la Propreté, la Police Municipale, le Samu social ainsi que les maraudes sociales, en collaboration avec la Police nationale. Par ailleurs, face à l'arrivée imminente de la période hivernale, la Ville de Paris se mobilise pour identifier des espaces municipaux susceptibles d'héberger des personnes à la rue tout en renforçant son soutien aux dispositifs d'aide alimentaire.

Suite à cette réponse, un conseiller informe que ce signalement est toujours d'actualité.

3. Plusieurs conseillers ont souhaité réactiver un ancien signalement datant de janvier 2024 car malgré les actions de la Mairie de Paris Centre, la servitude du jardin des Rosiers par la rue des Francs Bourgeois (plaque mise sur le mur du jardin, heures d'ouverture de 11h à 17h) n'est toujours pas respectée. Ils informent que ce passage est recommandé dans certains guides touristiques.

Le Maire est allé à la rencontre du porteur du projet début novembre pour lui rappeler ses obligations à ce sujet – la « réouverture » de ce cheminement devant permettre la servitude devait d'ailleurs être effective la fin de ses travaux. La Mairie de Paris Centre est en train de préparer un courrier en parallèle pour affirmer cette demande et sa mise en application.

4. Suite à la mise en place de la ZTL limitant la circulation de transit, le Conseil de quartier demande s'il est possible de revoir certains points de circulation, en système marguerite, causant des anomalies de labyrinthe sur certaines rues du secteur ? S'agit-il d'un Labyrinthe ou obligation de détours ? Le Conseil quartier peut-il indiquer les rues auxquelles il fait référence ? La Mairie de Paris Centre rappelle que le nouveau plan de circulation a déjà été révisé pour traiter les difficultés, par exemple, c'est le cas avec l'inversement de la rue Elzévir qui doit être mis en place prochainement.

Suite à cette réponse, le Conseil de Quartier rapporte avoir déjà envoyé un plan ciblant les anomalies il y a plus de 6 mois à la Mairie de Paris Centre.

5. Le Conseil de quartier a demandé s'il est possible d'installer un panneau historique et/ou un marquage au sol par des clous, au niveau de l'entrée du Jardin des Rosiers, pour signaler et expliquer la présence d'un bout de l'enceinte Philippe Auguste ?

La Mairie de Paris Centre préconise la pose d'une plaque histoire et mémoire de Paris (qui remplace les pelles starck). Elle a saisi, début décembre, l'avis de Madame Karen Taieb, Adjointe à la Maire de Paris en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes avant de pouvoir avancer davantage sur ce projet.

Boris JAMET-FOURNIER apporte ensuite des éléments de réponses aux signalements précédemment rapportés :

6. Au village St Paul, une conseillère a rapporté une absence d'éclairage public (15 rue Saint Paul correspondant au signalement n° A2024K38093.

La Mairie de Paris Centre a fait remonter ce signalement à Cielis, société qui se charge de l'éclairage sur l'espace public.

7. Un dimanche, une conseillère, habitante de la rue Jean Beausire, a constaté que celle-ci avait été bloquée par une barrière (cadenassée), à l'angle du Boulevard Beaumarchais, l'empêchant de se garer avec sa voiture. Il n'y avait aucun panneau d'affichage pour expliquer la présence de cette barrière.

En dehors du cadre de l'opération Paris Respire, qui prévoit la fermeture pour les véhicules motorisés de certaines voies de circulation pour profiter pleinement de l'espace parisien, la barrière n'est pas autorisée. Le Conseil de quartier peut-il indiquer si la barrière est présente de façon régulière en dehors du 1er dimanche du mois. Par ailleurs, voici un lien vers le dispositif Paris Respire : [Paris Respire - Ville de Paris](#)

Suite à la lecture des réponses par Boris JAMET-FOURNIER, il est signalé que des questions et signalements sont toujours d'actualité :

1. Au 13 bis rue de Thorigny, 4 personnes vivent à la rue troublant fortement la tranquillité du quartier. Un Conseiller a signalé, en septembre, que ces personnes sont toujours présentes et qu'elles arrivent vers 22h30 et repartent vers 7h du matin.
2. Une barrière (cadenassée) bloquant l'accès de la rue Jean Beausire via l'angle du Boulevard Beaumarchais en dehors du dispositif Paris Respire. Une conseillère précise que la barrière était présente cette semaine.

Nouvelle question et nouveau signalement rapportés pendant la lecture des réponses par l' élu référent :

3. Le Conseil de quartier avait fait plusieurs propositions pour la placette sans nom (où se situe la statue Beaumarchais rue des Tournelles) notamment « la placette du rire ». Suite au vote du nom de la place Michel Blanc pendant le Conseil de secteur de décembre, le Conseil demande où en est la décision du nom pour cette placette sans nom ?
4. Le Conseil de quartier signale qu'une barrière n'est plus présente (angle rue des Francs -Bourgeois et rue Pavée) pour assurer la sécurité pendant les travaux. Des voitures continuent de circuler.

Nouveaux Signalements rapportés pendant la séance :

5. Suite au rapport réalisé par la coprésidente sur la thématique Accessibilité et Circulation, elle alerte la Mairie de Paris Centre de l'absence de marquage de plusieurs passages piétons dans la rue Elzévir et au niveau de l'angle rue du Parc Royal. Les marquages ont été effacés et n'ont pas été remis depuis la fin des travaux. Elle rapporte également le manque de bateaux pour l'accessibilité des trottoirs (rue du Parc Royal).

Elle rajoute aussi l'absence de signalétique, au niveau de l'intersection rue de Turenne/ rue du Parc Royal, pour indiquer la zone piétonne partagée.

D'autres passages piétons sont manquants rue Elzevir notamment pour les enfants qui viennent déjeuner à l'annexe du Collège Victor Hugo de la rue Barbette.

Nouveaux signalements rapportés en fin de séance, à la Mairie de Paris Centre :

6. Une conseillère signale que la terrasse du café La Favorite ne respecte pas la limite de terrasse autorisée. Elle précise avoir été hospitalisée en trébuchant sur un pied d'un des parasols qui empiétait sur la zone de circulation pour les piétons. Un autre commerce empêche également le cheminement, le Carette.
7. Plusieurs conseillers rapportent des nuisances sonores émanant d'un hôtel particulier, rue Vieille du temple (en face du 1 rue de Perle), appartenant à la société Levis, qui programme régulièrement des fêtes.
8. Une conseillère signale des nuisances sonores (musique), en journée, de plusieurs restaurants dans la rue des Francs-Bourgeois.

Sujets évoqués en séance :

- Placette piétonne Pavée Mahler :

La Coprésidente rapporte que les travaux pour la création de la Placette piétonne pavée/Malher n'ont pas encore commencé. Boris JAMET-FOURNIER précise qu'ils sont reportés de Janvier à Mars 2025.

- Zone à Trafic Limité (ZTL) à Paris Centre :

La coprésidence rappelle aux conseillers la mise en place de la ZTL depuis le 5 novembre 2024. Elle précise que seul le trafic ayant pour origine ou destination les rues de ce périmètre est autorisé. À contrario, le trafic de transit (traverser la zone) y est interdit. Elle rappelle que les membres véhiculés peuvent demander leur carte de résident à la Mairie de Paris Centre. Les conseillers peuvent consulter les pages suivantes pour en savoir plus :

[La Zone à Trafic Limité entre en vigueur dans le - Ville de Paris](#)

[Venez faire votre carte de résident à la - Mairie de Paris Centre](#)

[Arrêté instituant une zone à Trafic Limité dans le centre de Paris](#)

Elle partage l'avis qu'en raison de la ZTL, les habitants ne sont pas autorisés à utiliser les lignes de bus autour du Marais, malgré des panneaux « sauf riverains » apparus le 26 novembre 2024. En conséquence, elle trouve que les flux de circulation dans certaines rues sont devenus très denses.

- Budget participatif 2025 (cf. [présentation aux pages 12 à 16](#)) :

La coprésidence informe les conseillers de la nouvelle campagne d'idées pour le Budget participatif 2025. Les habitants peuvent déposer leurs projets avant le 3 février sur la plateforme decider.paris.fr

Le Conseil de quartier **vote pour déposer au nom du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges le projet de « Rénovation de la Statue équestre Louis XIII ».**

Suite à différents échanges entre conseillers sur la thématique propreté, la coprésidence propose de faire une réunion commission propreté prochainement et de présenter les propositions au prochain Conseil de quartier de février sur les sujets poubelles et traitement des déchets.

- Récapitulatif des projets en investissement en cours 2024 :
 - Expérimentation 20 plaques signalétiques interdiction fumée, 16 bancs du jardin Léopold Achille (cf. présentation p.18) : les plaques signalétiques ont été réceptionnées par la coordination le 10.12.24. Elles seront très prochainement installées.
 - Achat d'un gonfleur à vélo 26 rue de Turenne (cf. présentation aux pages 19 à 20) : La coordination informe que le gonfleur sera livré semaine du 16 décembre
 - Les boîtes à lires (cf. présentation p.21) : La livraison pour les deux boîtes à lire, jardin des Rosiers et Square Saint Gilles est prévue pour fin décembre. Elles seront installées début 2025 par les services. La troisième boîte à lire, jardin Arnaud Beltrame sera commandée sur le 1er trimestre 2025 en attendant que les services concernés puissent confirmer une date possible d'installation. Celle-ci demande un process différent (délivrance d'une autorisation d'intervention).
 - Achat de matériel sports et jeu pour l'école Élémentaire et Maternelle rue des Hospitalières St-Gervais (cf. présentation p.22) : Le Jeu de cornhole a été livré le 28.11.24, pour le Baby Trampoline: la coordination est en attente du retour fournisseur pour la date de livraison et pour la Plinth en mousse : la livraison est prévue pour mi-janvier 2025.

- Récapitulatif des diverses réalisations du Conseil de quartier Marais Places des Vosges :

En animations locales :

 - Le concert de l'Orchestre d'Accordéons de Paris en hommage à M. André Moreau le dimanche 20 novembre 2022 (Cf. présentation p.28)
 - Les rendez-vous du Conseil sur les placettes du quartier – printemps / été 2022 (Cf. présentation p.29)
 - Les rendez-vous du Conseil sur les placettes du quartier – printemps / été 2023 (Cf. présentation p.30)
 - Le vide-greniers des Conseils du Marais 2022, 2023 et 2024 ((Cf. présentation p.31)
 - Un après-midi promenade autour des jardins du quartier Marais-Place des Vosges le samedi 5 octobre 2024 (Cf. présentation p.32)

En investissements :

 - Divers aménagements : poubelle, grilles d'arbres (Cf. présentation p.24)
 - Deux nouveaux bancs installés en octobre 2024 (Cf. présentation p.25)

- Installation de deux tables d'échecs dans les jardins des Rosiers-Joseph Migneret et de l'Hôtel-Lamoignon-Mark-Asthon (Cf. présentation p.26)
 - Installation de plusieurs nichoirs pour les moineaux dans divers jardins du quartier (Cf. présentation p.27)
- Appel aux nouveaux projets :
La coprésidence rappelle que le Conseil de quartier a voté en novembre dernier de lancer un audit des besoins en investissement des écoles du secteur ([cf. liste des écoles à la page 36 de la présentation](#)). Propositions présentées par les conseillers présents :
 - Nichoirs d'autres espèces (à martinets et bébés chauves-souris) ;
 - Améliorer la mise en valeur de la Maison de Victor Hugo par l'ajout d'éclairage. La mise en place d'un groupe de travail est proposée pour réfléchir sur ce projet ;
 - Piste d'apprentissage pour les vélos et trottinettes pour les enfants (ex cités : rue de Béarn, rue des Coutures St Gervais ;
 - Nouveaux îlots de fraîcheur : installation de mobiliers urbains permettant de créer des points de rafraîchissement ou des ombrières.
 - Projets de fonctionnement 2025 :
Propositions suivantes :
 - Des nouveaux rendez-vous (stand d'information) du Conseil de quartier au printemps ;Ont été votées :
 - Un concert soit en soirée en salle des fêtes ou soit pour l'intégrer dans le dispositif Kiosque en fête (celui de Bretagne). Le Conseil de quartier a déjà sélectionné un groupe de musiciens, DELEAYAMAN ([cf. pages 39-40 de la présentation](#)) ;
 - Un repas de quartier : moment de convivialité de partage autour d'une grande table dans un espace vert ;
 - Une balade historique sur les hôtels particuliers autour de la Place des Vosges ;
 - Le renouvellement du Vide-Greniers des Conseil de quartier du Marais en septembre 2025.

La coprésidence propose d'échanger plus en détail sur ces projets à la plénière de février.

- Retour du référent sur l'atelier citoyen de la Police Municipale du 12.12.2024 :
Une présentation de la Police municipale et de ses actions a été réalisée. Cet atelier a permis de partager les préoccupations, les idées et les suggestions afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie dans le quartier. Les problématiques prioritaires évoquées ont été :
 - Les points de deals ;
 - Les personnes à la rue ;
 - Les terrasses ;
 - Les files d'attente des commerces.

A la fin, il a été proposé que Chaque Conseil de quartier puisse faire remonter 3 problématiques, chaque mois, à la Police Municipale, qui se chargera de les communiquer prioritairement à la Police nationale.

Informations diverses :

- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges: marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des évènements des Conseils de quartier de Paris Centre:
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 6 février 2025 à la Mairie de Paris Centre**.